

COMPLEMENT PASSAGERS 1 : Médicaments

La nature et les quantités de médicaments doivent être fixés par le service médical de la compagnie responsable du transport, compte tenu du nombre des passagers, de leur âge et de leur sexe, de la durée du transport et des possibilités d'évacuation sur un service d'urgence.

COMPLEMENT PASSAGERS 1 : Matériel médical et objets de pansement

Article	Quantité	Remarques
<u>1) Matériel de réanimation cardiorespiratoire</u>		
Aspirateur électrique autonome (pour désobstruction des voies aériennes supérieures)	1	Type Accuvac® (1) ou Laerdal® (1)
Electrocardiographe	1	Moniteur multifonction recommandé avec cardioscope, pression artérielle, oxymétrie de pouls, défibrillateur et télétransmission de l'électrocardiogramme
Défibrillateur	1	
Nécessaire à intubation trachéale, avec jeu de sondes	1	
Respirateur de transport	1	
<u>2) Equipement du service médical du navire</u>		
Table d'examen	1	Permettant les positions demi-assise et gynécologique
Table roulante porte-instruments	1	
Scialytique mobile	1	
Lave main à commande déportée	1	
Stérilisateur	1	Si instruments non à « Usage Unique »
<u>3) Matériel d'immobilisation et de contention</u>		
Civière hélitreuilable	1	
Collier d'immobilisation cervicale	1	Set de tailles « enfant »
Nécessaire à pansement et à suture		Complément à fixer par la compagnie
Nécessaire à perfusion		Complément à fixer par la compagnie
Equipement et matériel de chirurgie		Complément à fixer par la compagnie
<u>4) Sac Médical d'Urgence</u>		
	1	Voir annexe 217-3.A.4